

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 mai 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 2 mai, de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

**Le président suppléant (M. Corbin):** La présidence doit informer les députés qu'à l'ajournement du débat, hier, il restait encore six minutes du temps prévu pour les questions et réponses après le discours du député de Moose Jaw (M. Neil). Par conséquent, je dois savoir s'il y a d'autres questions ou observations avant de donner la parole au prochain orateur.

**M. Taylor:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Moose Jaw (M. Neil), qui possède une longue expérience du domaine bancaire. Diplômé en droit, il est également agriculteur. L'importance que le député de Moose Jaw attribue à l'agriculture a quelque chose de fascinant. Je l'ai écouté avec plaisir, bien entendu, mais je regrette qu'il n'ait pas eu le temps de parler du Fonds de stabilisation des céréales de l'Ouest. A-t-il quelques conseils à donner pour rendre le Fonds plus attrayant pour les représentants de l'Ouest?

**M. Neil:** Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les paiements puisés dans le Fonds de stabilisation des céréales de l'Ouest sont fonction de la moyenne des cinq dernières années. Cette année, il n'y aura pas de paiement, semble-t-il. Les agriculteurs de l'Ouest éprouvent pourtant des difficultés financières, parce que les céréales se vendent à bas prix et que leurs frais d'exploitation sont élevés. Si le gouvernement était disposé à modifier la loi de façon que les paiements soient établis en fonction d'une moyenne de trois ans au lieu de cinq, les paiements s'élèveraient sans doute cette année à 150 millions de dollars, somme qui constituerait une importante injection d'argent dans l'économie de l'ouest du Canada. Non seulement les agriculteurs s'en trouveraient-ils bien, mais aussi les vendeurs de machines agricoles et toute l'économie de l'Ouest.

**M. Taylor:** Monsieur le Président, je n'ai pas d'autre question à poser au représentant de Moose Jaw, mais puisqu'il s'y connaît tellement en agriculture, j'aimerais qu'il nous dise ce qu'il pense de la situation suivante. De nos jours, un grand nombre d'agriculteurs de l'Alberta, et sans doute des autres provinces de l'Ouest également, voire même du Canada tout entier, ne suffisent pas à la peine et sont obligés d'occuper un autre emploi pour rentabiliser leur ferme. En l'occurrence,

l'agriculteur ne peut, en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, réclamer que des pertes de \$5,000. Le député de Moose Jaw a-t-il des observations à faire à ce propos?

**M. Neil:** Monsieur le Président, j'ai l'impression que si tant d'agriculteurs doivent avoir un second emploi, c'est parce qu'ils ne réussissent pas à remplir leurs obligations financières. Il s'agirait simplement de modifier la loi de l'impôt sur le revenu pour que ces derniers puissent déduire de leur revenu leurs frais agricoles ordinaires. Je comprends que les agriculteurs du dimanche n'aient pas le droit de soustraire tous leurs frais d'exploitation, mais dans le cas des véritables agriculteurs qui doivent trouver ailleurs l'argent pour faire fonctionner leur exploitation, le gouvernement devrait être tenu d'adopter les modifications nécessaires pour qu'ils puissent déduire leurs dépenses normales.

• (1110)

**M. Bloomfield:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Comme le député n'est pas à sa place, je ne peux pas lui accorder la parole.

**L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je suis vraiment ravi de prendre la parole aujourd'hui pour exprimer mon appui, mon optimisme et mon enthousiasme à l'égard de l'exposé budgétaire présenté à la Chambre par mon collègue, le ministre des Finances (M. Lalonde). Le budget nous offre de puissants remèdes qui nous permettront de nous attaquer non seulement à la crise du chômage, mais aussi au problème chronique que représente la faible croissance de la productivité que le Canada connaît depuis dix ans.

Le progrès technologique est directement relié à ces deux questions. Je suis convaincu que la politique technologique nationale que je proposerai aujourd'hui nous redonnera le moyen de répondre aux exigences des années 90 grâce à une économie saine, productive et vigoureuse. Je me réjouis que le budget prévoie l'affectation de plus de 700 millions de dollars au domaine de la technologie au cours des deux prochaines années. C'est la première fois dans l'histoire de notre pays que le gouvernement fait autant pour accroître la compétence technologique du Canada.

La technologie entraîne une évolution plus rapide que jamais de bien des aspects de notre vie. Les communications, l'automatisation, les nouveaux produits et l'électronique à la portée de tous influent énormément sur notre gagne-pain et sur notre conception du monde. Certains de ces changements font notre affaire et d'autres non. De toute façon, nous ne pouvons pas rester indifférents à leur influence.